



Conservatoire National à Rayonnement Régional

“ Pierre Barbizet ”

MUSIQUE - ART DRAMATIQUE

Directeur : Philip BRIDE

Disciplines Obligatoires

CYCLES I et II

Classes de Cordes – Bois – Cuivres

Orchestre SYMPHONIQUE JUNIOR I

(Initiation 3 – Préparatoire)

Sous la direction de **Jean-Luc LUCIDI**

Les mercredis de 14h à 15h15

Orchestre SYMPHONIQUE JUNIOR II

(Elémentaire 1 et 2 - Moyen 1 et 2)

Sous la direction de **Jean-Luc LUCIDI**

Les mercredis de 15h30 à 16h30

Les étudiants des classes à vent (cuivres et bois) peuvent choisir d'assister à :

Orchestre D'HARMONIE cycle I

Sous la direction de **Jean-Luc LUCIDI**

Les vendredis de 18h30 à 19h30

Orchestre D'HARMONIE cycle II

Sous la direction de **Jean-Luc LUCIDI**

Les vendredis de 19h30 à 20h30

Seuls les étudiants des classes de Saxophone, trompette et trombone peuvent choisir d'assister à :

Orchestre du BIG BAND cycle II et III

Sous la direction de **Thierry AMIOT**

Les mercredis de 19h à 20h30

Classes d'Ensemble de Guitares

Cycle II

Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur **Agnès CONDAMIN**

Classes de Piano

Les cours de DECHIFFRAGE PIANO à partir du niveau Moyen 2, Fin d'Etudes, et Cycles Spécialisés sont obligatoires. Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur, **Philippe GUEIT**

Classes de Chant

Les cours D'ART LYRIQUE sont obligatoires dès le cycles II niveau Elémentaire en chant. Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur d'art lyrique, **Magali DAMONTE**

Classes de Clavecin

Les cours de BASSE CONTINUE dès le Cycle II sont obligatoires. Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur, **Christine LECOIN**



Conservatoire National à Rayonnement Régional

“ Pierre Barbizet ”

MUSIQUE - ART DRAMATIQUE

Directeur : Philip BRIDE

Disciplines Obligatoires

CYCLES III - SPÉCIALISÉ - PERFECTIONNEMENT

Classes Instrumentales

Participation aux sessions de **L'ORCHESTRE DE CHAMBRE** ou de **L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE**.

Classes de Cordes, Piano, Bois

Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès des professeurs de MUSIQUE DE CHAMBRE /

Jean-Claude BOUVERESSE – Jean-Claude LATIL

pour se regrouper en formations et présenter deux œuvres d'époques différentes lors des examens de Fin d'Année.

Les étudiants de 1ère année ne peuvent participer aux examens ou éventuellement au titre de réplique. A partir de la deuxième année ils valident une récompense dans cette pratique collective qui leur permettra de valider un D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales).

Classes de Piano

Les cours de DECHIFFRAGE PIANO sont obligatoires (Moyen 2, Fin d'Etudes et Cycle spécialisé).

Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Philippe GUEIT**

Classes de Chant

Les étudiants intègrent obligatoirement les cours D'ART LYRIQUE dès le cycle II. Ils sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Magali DAMONTE**. Un examen de fin d'année sanctionnera ces études et la récompense obtenue dans cette pratique collective permettra de valider un D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales).

Classes d'Ensemble de Cuivres

Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Bernard LIENARD**

Ils intègrent obligatoirement les cours D'ENSEMBLE DE CUIVRES. Un examen de fin d'année sanctionnera ces études et la récompense obtenue dans cette pratique collective permettra de valider un D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales).

Classes d'Ensemble de Guitares

Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Philippe AZOULAY**

L'assiduité dans cette pratique collective permettra de valider un D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales)

Atelier Médiéval

Les étudiants du cycle II de guitare, mandoline, flûte à bec, harpe, alto, violon et chant, ainsi que les élèves du département de musique ancienne, peuvent assister à la classe d'ensemble.

Discipline complémentaire, non diplômante.

les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Pierre-Marie CHEMLA**